

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 101 (2005)

Artikel: Besançon au 1er siècle av. J.-C.
Autor: Barral, Philippe / Vaxelaire, Laurent / Videau, Grégory
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

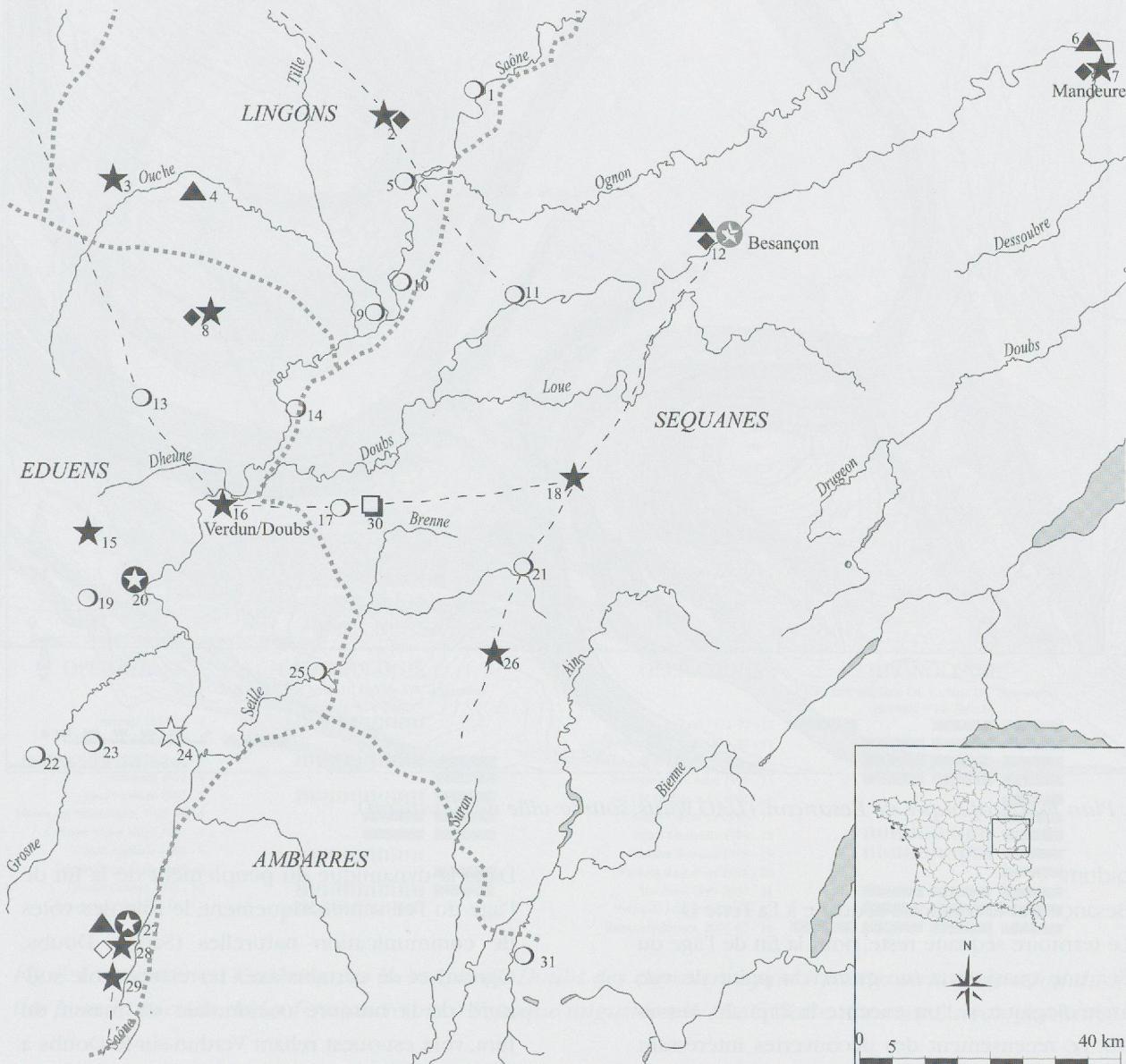
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Besançon au 1^{er} siècle av. J.-C.

Philippe Barral, Laurent Vaxelaire, Grégory Videau¹



- Habitat groupé probable à LT finale
- ★ Habitat groupé LT D1
- ☆ Habitat groupé LT D2
- Oppidum mentionné par César
- ◆ Sanctuaire ◇ Sanctuaire probable
- ▲ Fortification LT finale
- Etablissement rural
- - - Itinéraire terrestre bien attesté
- Limites territoriales, d'après diocéses

Données et DAO Ph. Barral 2002

- 1 : Mantoche
- 2 : Mirebeau-sur-Bèze
- 3 : Mâleain (*Mediolanum*)
- 4 : Flavignier - "Le Mont-Affrique"
- 5 : Pontailler
- 6 : Bart "Camp de Chataillon"
- 7 : Mandeuve (*Épamanduodurum*)
- 8 : Nuits-Saint-Georges "Les Bolards"
- 9 : Saint-Usage
- 10 : Auxonne
- 11 : Lavans-lès-Dole
- 12 : Besançon (*Vesontio*)
- 13 : Beaune
- 14 : Seurre
- 15 : Mellecey "Marloux"
- 16 : Verdun-sur-le Doubs
- 17 : Pierre de Bresse
- 18 : Grozon
- 19 : Granges
- 20 : Chalon-sur-Saône (*Cabillonum*)
- 21 : Domblans
- 22 : Cortevaix
- 23 : Chapaize
- 24 : Tournus "Les Sept-Fontaines/Clos-Roy"
- 25 : Châteaurenau
- 26 : Lons-le-Saunier
- 27 : Mâcon (*Matisco*)
- 28 : Varennes-lès-Mâcon
- 29 : Saint-Symphorien d'Ancelles
- 30 : Authumes
- 31 : Izernore

Fig. 1: Habitats groupés, sites fortifiés, sanctuaires et oppida dans les plaines de Saône et du Doubs.



Fig. 2: Plan topographique de Besançon. (DAO Watts; source: ville de Besançon).

L'oppidum

Besançon et le territoire séquane à La Tène D

Le territoire séquane reste, pour la fin de l'âge du Fer, une quasi-terra incognita, du point de vue archéologique, si l'on excepte la capitale, *Vesontio*. Le recensement des découvertes intéressantes cette période, réalisé récemment dans le cadre d'inventaires départementaux², révèle le caractère très lacunaire, discontinu, de la documentation. Le potentiel existant, dont témoignent les découvertes isolées anciennes, les prospections au sol et les photographies aériennes récentes, est cependant globalement important et contraste avec le faible nombre de gisements fouillés. De ce point de vue, le déséquilibre par rapport aux périodes antérieures (Néolithique, âge du Bronze), qui en Franche-Comté ont fait l'objet d'une recherche ancienne et tenace, est manifeste.

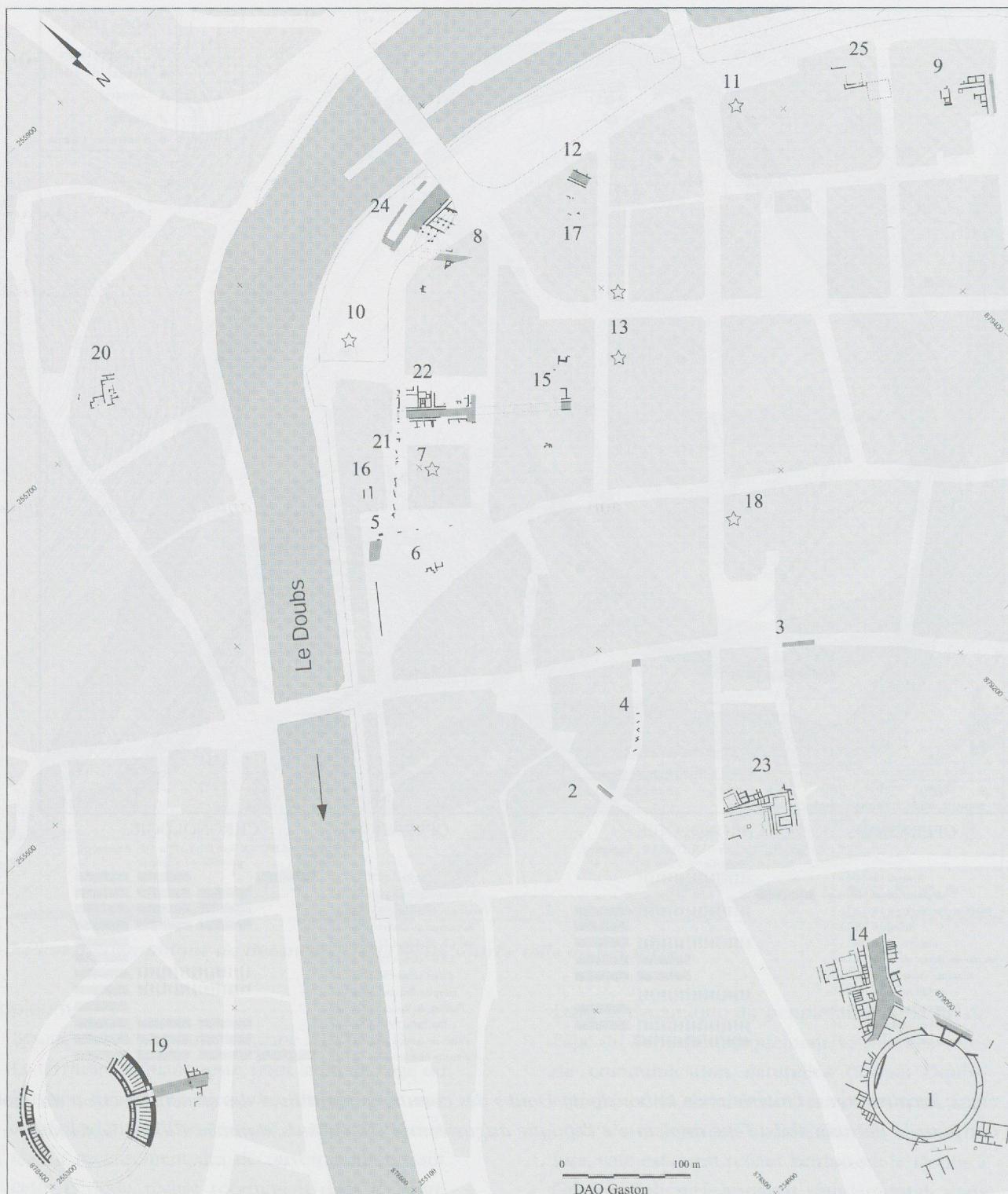
Dans la dynamique du peuplement de la fin de l'âge du Fer, schématiquement, le rôle des voies de communication naturelles (Saône, Doubs, Ognon) et de certains axes terrestres (voie sud-nord de la bordure occidentale du massif du Jura, voie est-ouest reliant Verdun-sur-le Doubs à Grozon/Poligny) apparaît fondamental dans l'émergence de sites d'habitats groupés, qui en majorité se sont pérennisé à l'époque romaine en tant qu'agglomérations secondaires³ (fig. 1). Besançon se trouve, sur le couloir du Doubs, encadré par deux sites importants, Verdun-sur-le Doubs au sud-ouest, et Mandeville au nord-est. Dans les deux cas, quoique les données disponibles ne soient pas identiques ni d'égale valeur, il est possible de proposer une création à la fin de La Tène B, puis une phase de développement intense à La Tène D1. A Verdun, l'existence de sites secondaires de même période d'occupation



Fig. 3: Localisation à l'intérieur de la boucle du Doubs des chantiers ayant livré des structures et/ou du mobilier pour la période de La Tène ancienne à l'époque augustéenne (DAO Watts, données Barral Vaxelaire)

que l'habitat principal, satellites de ce dernier jalonnant un axe de rive gauche de la Saône, témoigne de la vitalité de tout ce secteur, surtout dans la phase initiale de La Tène D. Le pôle de Mandeure montre un fonctionnement un peu différent, ce qui est dû sans doute à la fois à des facteurs topographiques et géographiques (vallée encaissée, dominée par des collines élevées à sommet tabulaire; position de verrou: Porte de Bourgogne). En effet, les sites implantés dans la vallée (habitats et nécropoles) coexistent avec des sites fortifiés de hauteur, qui semblent

contrôler les voies de passage que constituent le Doubs et ses affluents et protéger en même temps les accès au territoire. Les affinités entre les pôles de Besançon et Mandeure, tant du point de vue de leur implantation topographique (dans un méandre du Doubs dominé par des collines élevées), que de leur situation de carrefour dans le réseau des voies de communication, ou encore de l'existence d'un substrat d'occupation remontant à La Tène ancienne, méritent d'être soulignées. Il reste que, comme *oppidum* de plaine, Besançon est un cas isolé en



- ★ découverte ponctuelle
- 1 - Arsenal 1844-74
- 2 - rue Pasteur 1851
- 3 - Grande rue 1852
- 4 - Rue d'Anvers 1885
- 5 - Place de la Révolution 1895
- 6 - Marché couvert 1964
- 7 - Musée des Beaux-Arts 1965
- 8 - Crédit Agricole 1968
- 9 - Saint-Paul 1971
- 10 - Remparts dérasés tr.1 1972
- 11 - Centre commercial St. Pierre 1975
- 12 - Avenue Cusenier 1987
- 13 - 14&16, rue Gambetta 1986
- 14 - Parking de la Mairie 1989
- 15 - Résidence du Centre 1990
- 16 - Hôtel Goudimel 1993
- 17 - 23, rue Gambetta 1994
- 18 - Vêtements Lepin 1995
- 19 - LEP Condé 1995
- 20 - Hospice Belvaux 1998
- 21 - Réseaux rue Goudimel 1999
- 22 - Ilot Pâris 1999
- 23 - Palais de Justice 2000
- 24 - Remparts dérasés tr.2 2001
- 25 - Collège Lumière 2001

Fig. 4: Chantiers de fouille, bâti et voirie gallo-romaine (1^{er}-2^e s.) dans la partie nord-ouest de la boucle (DAO Gaston, données Viscusi-Simonin, Guilbot, Goy 1990, Vaxelaire).

territoire séquane, dans l'état actuel des connaissances. Il se démarque clairement au sein d'un réseau de proto-agglomérations dominé par des habitats groupés ouverts.

Depuis une quinzaine d'années, le centre ville de Besançon a connu des aménagements lourds, qui ont donné lieu à d'importantes opérations d'archéologie préventive, totalisant à ce jour une surface de l'ordre de 12000 m², soit environ 1% de l'étendue du centre historique de la ville. La première grande opération remonte à 1989 avec la réalisation du Parking de la Mairie⁴ sur 4000 m². Cette fouille avait donné lieu à d'importantes découvertes pour l'époque gauloise, avec la mise au jour d'un quartier d'habitat remontant au dernier quart du 2^e s. av. J.-C. De 1999 à 2002, la réalisation de trois autres parkings souterrains, de 2000 m² chacun, a permis d'enrichir considérablement la vision que nous avions de l'*oppidum* des Séquanes et de la capitale de cité qui lui a succédé.

La boucle que forme le Doubs délimite une plaine de 123 hectares entourée de collines escarpées. Ce cadre topographique très remarquable fait l'objet d'une évocation particulièrement suggestive de la part de César dans la *Guerre des Gaules*⁵ (fig. 2).

Les opérations réalisées ces dernières années concernent deux secteurs du centre historique. La fouille du Palais de Justice occupe une position relativement centrale et jouxte quasiment le chantier du Parking de la Mairie. A l'époque gallo-romaine, la fonction résidentielle de ce secteur, déjà bien constituée à l'époque gauloise, semble prédominante, sinon unique. Le second secteur, concerné par deux chantiers contigus, est localisé dans l'anse nord de la boucle, déjà touché par des interventions ponctuelles, anciennes et récentes. Ici encore, une pérennité de la fonction principale du quartier, l'activité artisanale, entre époques gauloise et gallo-romaine, peut être observée (fig. 3-4).

La phase précoce de l'*oppidum*

Dans tous les secteurs de la boucle touchés à ce jour par des interventions archéologiques de quelque envergure, on observe les traces d'une occupation dense et continue, datables de la fin du 2^e - début du 1^{er} s. av. J.-C. (LT D1b). Seule la zone de Chamars, au sud, échappe à ce phénomène en raison certainement de son caractère marécageux, qui a subsisté jusqu'à une date récente.

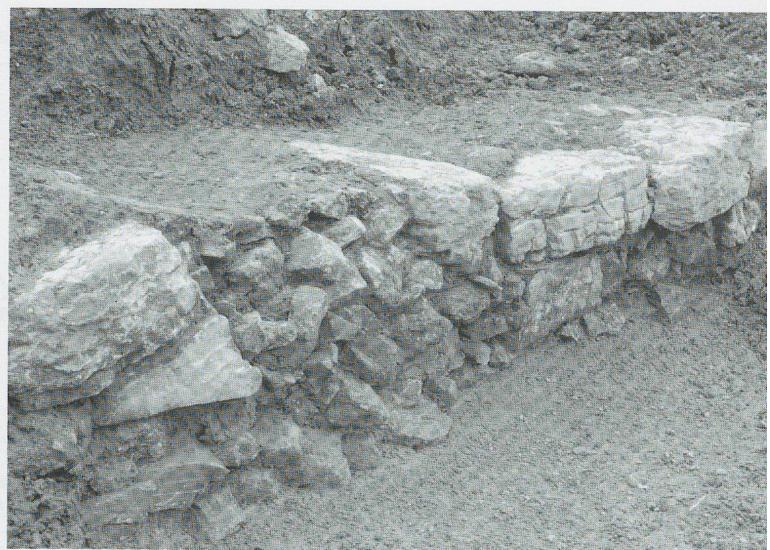


Fig. 5: Besançon «Parking des Remparts Dérasés»: vue du mur de berge antérieur au murus gallicus. (Cliché Barral).

Cette colonisation de l'espace semble assez brutale. Les vestiges d'occupation antérieurs à La Tène D sont dans l'ensemble discrets, épars et ne dessinent pas pour l'instant une organisation claire. L'hypothèse qu'un noyau d'occupation de quelques hectares, de type village ouvert, ait existé avant l'*oppidum* proprement dit, constitue cependant une piste à explorer.

Dès cette phase, l'existence d'aménagements publics est attestée. Aux Remparts Dérasés, en effet, a été révélée la présence d'un imposant aménagement de la berge du Doubs, très clairement antérieur au rempart construit vers 80 av. J.-C. À cet endroit, la berge naturelle a été entaillée et «habillée» d'un enrochemet de 2 m de hauteur pour une largeur équivalente. Ce dispositif, grossièrement parementé, est constitué de blocs non taillés, d'un module très hétérogène, issus du substrat local (fig. 5). Cet aménagement a été reconnu sur une longueur de 80 m.

Dès cette époque, on perçoit une organisation fonctionnelle de l'espace. En effet, les vestiges mis au jour à l'Ilot Pâris et aux Remparts Dérasés nous laissent entrevoir la spécialisation artisanale très marquée de ce secteur nord de la boucle. Plusieurs activités différentes y sont représentées.

À l'Ilot Pâris, quatre bâtiments ont pu être identifiés pour cette phase d'occupation précoce de l'*oppidum* (fig. 6). Trois d'entre eux, au sud, peuvent être considérés comme des annexes en raison de leurs dimensions très modestes (moins de 10 m²). Ils sont matérialisés uniquement par

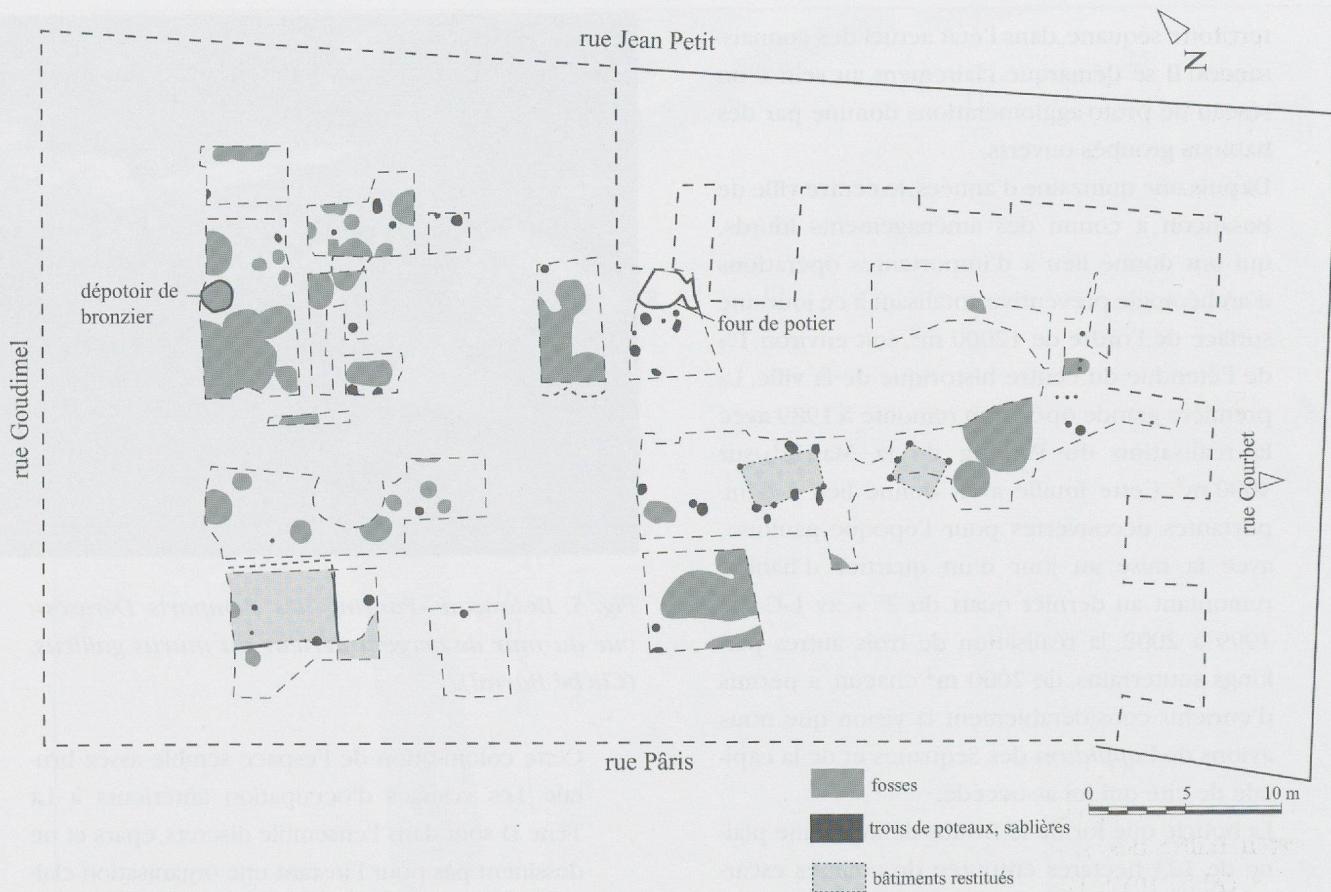


Fig. 6: Besançon «Ilot Pâris»: état *La Tène finale*. (DAO Watts, d'après Gaston).

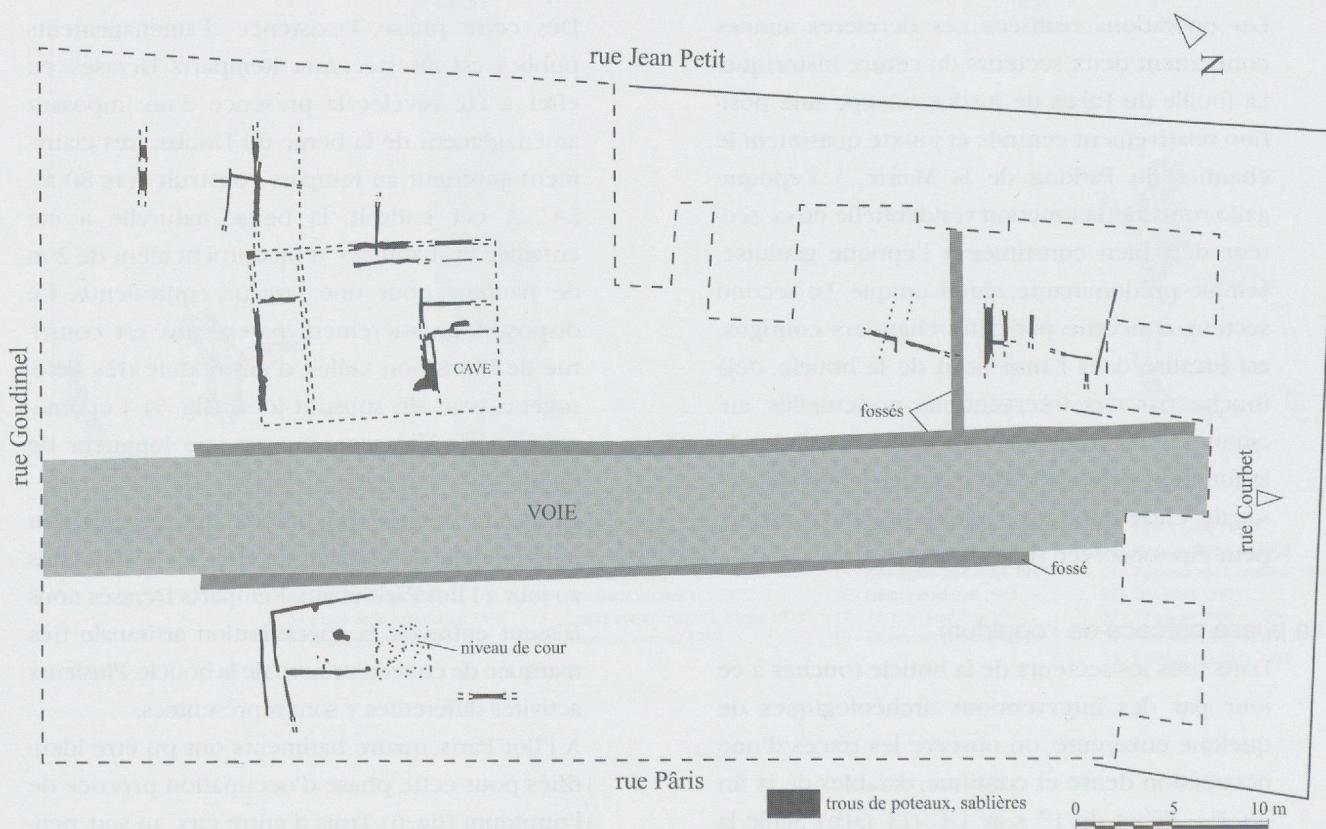


Fig. 7: Besançon «Ilot Pâris»: état *augustéen*. (DAO Watts, d'après Gaston).

des trous de poteaux. Le quatrième, au nord, semble plus spacieux, même s'il n'a été qu'incomplètement dégagé. Il présente des murs périphériques élevés sur un dispositif de sablière basse renforcé par de rares poteaux (marquant peut être l'emplacement d'un accès). Les autres poteaux semblent correspondre à une partition interne. Les sols ont disparu mais les empreintes de sablière ont livré des battitures de forge. Plus loin à l'est, les restes d'un four de potier très arasé, à laboratoire circulaire et pilette centrale, ont été mis au jour. Il est fortement apparenté à des exemplaires trouvés dans le proche voisinage, Résidence du Centre⁶ et Musée des Beaux-Arts⁷. Le reste des structures se compose de fosses nombreuses à remplissage détritique, dont la fonction initiale est en général obscure. L'une d'entre elles contient des témoins de travail du bronze, constitués de fragments de moules et de coulures d'alliage cuivreux.

Les vestiges relatifs à cette phase ancienne de l'*oppidum* sont plus lacunaires aux Remparts Dérasés, où ils ont subi un arasement conséquent à La Tène D2. D'un four de potier, de même type que celui décrit plus haut, ne subsistait ainsi que la coloration du terrain naturel induite par la chaleur, matérialisant l'emprise exacte d'une chambre de chauffe circulaire et d'une pilette centrale. Aucun bâtiment n'a pu être mis en évidence et seuls les fonds des fosses excavées profondes étaient conservés. D'un plus grand intérêt, les niveaux de décantation situés au pied du mur de berge ont livré un ensemble de rejets au sein desquels des éléments détritiques (faune, céramique) côtoient de nombreux restes artisiaux, déchets de découpe de bronze ou fabricats, notamment de fibules. On peut déduire de la nature de ces rejets la proximité d'ateliers de dinanderie et d'orfèvrerie des alliages cuivreux. L'absence de moules suggère peut-être que les activités de fonderie proprement dite, attestées indirectement à l'Ilot Pâris, s'exerçaient dans des ateliers plus distants.

Le contexte est très différent au Palais de Justice (fig. 8), où les vestiges, passablement arasés là encore, livrent plus volontiers l'image d'un quartier résidentiel. Deux groupes de bâtiments ont été mis en évidence, disposés respectivement au nord et au sud à l'intérieur de l'emprise fouillée. Fait remarquable, les bâtiments s'orientent suivant deux axes préférentiels, ce qui semble indiquer dès cette phase précoce d'occupation,

l'existence de linéatures parcellaires structurant l'espace interne de l'*oppidum*.

Le premier, au sud, est composé de cinq bâtiments, dont les parois reposaient sur des sablières basses. Trois d'entre eux présentent des plans incomplets. Les deux autres occupent une surface hors tout de l'ordre de 50 m² chacun, ce qui est compatible avec un usage d'habitation. Quatre de ces bâtiments présentent des traces de poteaux, soit inclus dans la cloison ou un peu en retrait à l'intérieur, soit situés dans l'espace interne (supports de charpente). Les plans des soubassements des cinq bâtiments, appartenant à une même phase d'occupation, répartis dans un espace relativement restreint de l'ordre de 500 m², divergent dans le détail. Quatre variantes de construction sont identifiables, à partir des associations de cloisons sur sablière et de poteaux porteurs représentées. Cette observation suggère donc une assez grande latitude dans le détail des solutions techniques adoptées, au sein de l'architecture de terre et de bois. Le second groupe de bâtiments, au nord, compte deux exemplaires de dimensions plus restreintes que dans le cas précédent (25 à 30 m²). Ici, seuls des poteaux porteurs ont été mis en œuvre. Cette configuration, alliée à la relative exiguité des locaux, suggère que l'on a plutôt affaire à des annexes qu'à des habitations proprement dites.

En dehors de ces groupes de bâtiments, le reste de l'espace est principalement occupé par des fosses de tous modules réutilisées en dépotoirs. Les vastes creusements polylobés sont vraisemblablement liés, à l'origine, à l'extraction de sédiments pour la construction.

Dans la partie ouest de l'emprise, enfin, ont pu être identifiés quatre creusements quadrangulaires réguliers, de 5 à 6 m² pour une profondeur de 0,30 m. Leur comblement, très cendreux, laisse supposer qu'ils étaient surmontés d'un plancher. Il pourrait s'agir, en fonction de leur physionomie, de fonds de locaux artisiaux (fosses-ateliers), mais aucun élément mobilier ne vient conforter cette hypothèse.



Fig. 8: Besançon «Palais de Justice»: plan des structures excavées de La Tène finale; en grisé: bâti antique. (DAO Watts, d'après Gaston).

Eléments de l'organisation de l'*oppidum* à La Tène D2

César mentionne l'existence d'une fortification à *Vesontio* («Un mur qui fait le tour de cette montagne la transforme en citadelle et la joint à la ville»⁸). Le segment de rempart de type *murus gallicus* mis au jour aux Remparts Dérasés, daté vers 80 av. J.-C., pourrait correspondre à cette évocation.

Cette fortification, qui constitue en même temps un mur de berge, a été édifiée par-dessus l'empierrement décrit plus haut. Les dépôts fluviatiles accumulés contre ce dernier n'ont pas été partout retirés pour offrir à la nouvelle muraille un appui solide sur les galets alluviaux. On s'est contenté, par endroits, 2 m en avant de la berge ancienne, d'asseoir le premier rang de parement sur une poutre, encastrée et calée latéralement par des piquets, dans les limons vaseux accumulés pendant quelques décennies. C'est là que les deux seuls éléments conservés du boisage du rempart ont été retrouvés. Ces poutres, de section trapézoïdale (0,25 m de côté), ont été obtenues par débitage de quartiers de troncs, équarris ensuite par l'enlèvement du cœur et de la partie superficielle, ce qui explique que la date d'abattage des arbres ne puisse être qu'approchée. L'enceinte proprement dite présente une largeur de 6 m. L'ossature en bois a été mise en évidence par la présence de fiches d'assemblage en fer de section carrée de 2 cm en moyenne pour une longueur de 0,35 à 0,40 m. Le poutrage respecte dans l'ensemble un entre-axe de 0,80 m dans les deux sens.

La partie arrière de l'enceinte a pu être observée, en dépit de la troncature que lui ont fait subir les aménagements du premier siècle de notre ère. On a pu mettre ainsi en évidence la présence d'une rampe interne dont le pendage, relevé à sa naissance, indique que le sommet du rempart dominait la rivière de 4,5 à 5 m. Des blocs non taillés, d'un module de 0,30 m au moins, sont disposés à l'extrémité de la rampe, formant retenue des terres du bas du talus et marquant également la limite avec un chemin de bord interne de l'enceinte, large de 3 m et aménagé en gravier alluvial. L'habitat se trouve ainsi distant d'une quinzaine de mètres du front du rempart.

A l'extrême est du segment de rempart reconstruit, dans une zone malheureusement très perturbée par la fortification de Vauban, a été repérée



Fig. 9: Besançon «Parking des Remparts Dérasés»: redan (porte-embarcadère?) pratiqué dans la partie est du *murus gallicus*. (Cliché INRAP).



Fig. 10: Besançon «Parking des Remparts Dérasés»: vue, en cours de fouille, des sépultures installées devant le front du *murus gallicus*. (Cliché Barral).

une anomalie dans la construction. Une sorte d'encoche provoque un retrait de 3 m vers l'intérieur de la structure frontale du rempart, auquel correspond une interruption du talus interne. Ce redan pratiqué dans l'enceinte est habillé de blocs de pierre sèche taillés en grandes dalles épaisses de moins de 0,10 m pour un module de 0,40 m par 0,20 m, très différents des blocs plus petits et à peine équarris du reste du dispositif (fig. 9). Cet aménagement a fait l'objet d'une réfection mettant en œuvre des éléments plus frustes que ceux utilisés dans la structure initiale. L'hypothèse retenue est celle d'une «porte-embarcadère».

A l'ouest de cette ouverture, au pied de la muraille, dans les limons vaseux de la berge, ont été découvertes 26 inhumations (fig. 10). Elles sont disposées parallèlement au *murus gallicus*, suivant trois rangées au moins. Les individus, allongés indifféremment sur le dos, le ventre ou le côté, appartiennent aux deux sexes et à toutes les catégories d'âge (fait très notable, on recense quatre périnataux). Nombre de ces sépultures ont bénéficié d'un aménagement particulier, sous la forme d'une couverture en planchettes de chêne que le milieu humide a parfois très bien conservées. Les nombreux recouplements entre sépultures semblent indiquer que les dépôts ont été réalisés sur une période relativement longue. Le mobilier associé aux tombes, particulièrement indigent, est attribuable à La Tène D2.

Cette petite nécropole sort clairement de l'ordinaire. Elle se distingue à la fois par son implantation, dans un secteur immergé fréquemment, par son organisation, par le mode de sépulture adopté (relativement marginal à cette période), par les aménagements funéraires observés. Certains éléments iraient dans le sens d'un groupe humain socialement défavorisé, relégué, mais le côté hautement symbolique de l'implantation renvoie également à des modes de déposition et pratiques rituelles en relation avec la sacralisation des enceintes protohistoriques.

On dispose, pour le secteur d'habitat de La Tène D2 situé en retrait du rempart, des plans incomplets de deux bâtiments construits sur sablières basses. Ils abritent, là encore, des ateliers de bronzier, mais les déchets métalliques se trouvent également associés à des dépouilles de tabletterie.

Au Palais de Justice, à La Tène D2, on observe un très net repli de l'occupation sur le tiers est de

l'emprise. Cette constatation est valable également pour les implantations gallo-romaines précoces. Pour ces dernières en tout cas, le phénomène de concentration peut s'expliquer par la présence, à une trentaine de mètres au sud de l'emprise du chantier, d'une voie bien mise en évidence au Parking de la Mairie⁹. L'idée que l'occupation se serait développée préférentiellement en bordure de cet axe est recevable. Le schéma d'organisation spatiale dont on dispose à La Tène D2 suggère que, dès cette période, l'axe de circulation qui se pérennisera à l'époque romaine existe et joue pleinement un rôle attractif dans l'implantation de l'habitat.

D'Auguste à Tibère

Aux Remparts Derasés, le *murus gallicus* se maintient jusqu'à une date avancée. On estime en effet qu'il fait l'objet d'un entretien, sinon de réfections, jusque sous Tibère. La voie située en arrière du rempart fait l'objet des travaux les plus conséquents. En effet, on aménage, sur le chemin d'époque gauloise, qui se résumait à une simple chape de graviers, une voie solidement fondée et dotée d'un profil bombé facilitant l'évacuation des eaux pluviales dans des caniveaux latéraux. Le fait que la voirie constitue une priorité dans tout ce secteur, voire à l'échelle de l'agglomération, est perceptible également sur le chantier de l'îlot Pâris. On a pu mettre en effet en évidence dans cette fouille un épisode d'aménagement lourd, en deux temps. Une première étape réside dans l'installation d'un remblai de gravier alluvial, en vue d'un assainissement général du terrain, et dans la réalisation de fossés de bornage. Dans un second temps, mais sans doute très rapidement, est aménagée une voie carrossable. Les bâtiments qui s'installent de part et d'autre de ce nouvel axe ne s'alignent pas véritablement sur lui, preuve d'une certaine disjonction, dans un premier temps du moins, entre la trame de l'habitat et l'organisation viaire (fig. 7).

De manière générale, on observe un maintien des techniques de construction de l'époque gauloise, avec le recours systématique aux dispositifs de sablière basse et de poteaux. Si, dans beaucoup de cas, les plans des maisons se complexifient et leur emprise au sol augmente, l'aspect extérieur des bâtiments conserve pour l'essentiel un «cachet» indigène. A l'intérieur en revanche, on décèle des indices très marqués de romanisation. Ainsi, le recours à la maçonnerie est de

règle pour la réalisation des caves. L'angle conservé d'une cave de l'Îlot Pâris montre une maçonnerie de moellons calcaires avec un enduit de chaux. L'amorce de deux niches apparaît sur chacun des murs. Le sol était constitué d'une simple « croûte » de mortier de tuileau. La cave mise au jour aux Remparts Derasés est beaucoup plus spectaculaire. Les murs, dotés de niches également, sont construits en petit appareil de blocs calcaires très soigneusement taillés et calibrés. L'escalier, intact, est de grande qualité lui aussi, dans sa réalisation et dans les matériaux utilisés.

Un autre témoin de cette romanisation des techniques de construction a pu être mis en évidence à l'Îlot Pâris, où une paroi en torchis effondrée a révélé la présence d'une peinture murale. Cet enduit peint noir et blanc s'apparente au 2^e style pompéien. Des exemples similaires ont été mis au jour à Glanum¹⁰, où ils sont datés aux alentours de 35 av. J.-C., ce qui concorde avec le contexte chronologique de l'enduit mis au jour à Besançon.

Du point de vue de l'organisation spatiale et fonctionnelle, on remarque une continuité certaine entre l'époque gauloise et l'époque gallo-romaine, qui ne va pas sans certains remaniements. Si le quartier artisanal se maintient à l'époque romaine dans l'anse nord de la boucle, on perçoit toutefois une évolution interne dans le sens d'un regroupement des activités similaires. Le maintien de la seule activité de forge à l'Îlot Pâris en constitue un indice.

Le cas de Besançon au 1^{er} s. av. J.-C. est particulièrement intéressant dans la mesure où il nous permet d'observer en un même lieu la création d'un *oppidum* majeur, son évolution et sa transformation progressive en capitale de Cité. Les espaces relativement importants livrés aux archéologues à l'occasion des opérations préventives, notamment ces quinze dernières années, nous ont permis de préciser l'image de la ville protohistorique et antique. En premier lieu, on remarque que la création de l'*oppidum* des Séquanes a entraîné, à l'intérieur de l'enceinte de la ville, matérialisée par le Doubs mais aussi par des aménagements de berge (dont le caractère continu ou discontinu nous échappe encore), un regroupement de population important, synonyme d'une ponction conséquente sur l'espace rural environnant. Les fenêtres de fouille ouvertes depuis une quinzaine d'années à

l'intérieur de la boucle du Doubs, comme les observations anciennes plus ponctuelles, laissent percevoir une trame d'occupation dense dès la première phase de l'*oppidum*, soit La Tène D1b. Dès cette phase également, le caractère spécialisé de certains secteurs est bien perceptible, à travers tout particulièrement le regroupement d'activités artisanales dans le quartier nord de la boucle. L'enceinte de prestige que constitue le *murus gallicus* est construite dans un second temps (vers 80 av. J.-C.), peut-être en même temps que sont réalisés d'autres aménagements de l'espace urbain (voirie?). L'évolution de la ville à l'issue de la conquête romaine va dans le sens d'une plus grande structuration de l'espace public (trame viaire tout particulièrement). Toutefois, si l'on perçoit également des indices de romanisation dans le cadre privé, la ville n'abandonne pas, au moins dans les quartiers reconnus, son faciès indigène. L'habitat de la période augustéenne présente des caractères composites très prononcés, avec des évolutions plus marquées dans certains secteurs que dans d'autres¹¹. C'est seulement vers la fin du règne de Tibère que l'architecture gallo-romaine s'étend à toute la ville.

Le faciès céramique de la phase LT D2 du Palais de Justice

Présentation des ensembles sélectionnés

Les ensembles retenus proviennent du chantier du Palais de Justice, qui a livré des lots céramiques relativement conséquents ayant pu faire l'objet d'une étude détaillée¹². Cette analyse a permis de distinguer deux faciès céramiques principaux, correspondant à deux phases chronologiques distinctes (LT D1b et LT D2). Les contextes LT D2 du Palais de Justice à Besançon, peu nombreux mais généralement de bonne qualité, ont permis de préciser les caractères du faciès LT D2 bisontin, notamment par comparaison avec le faciès LT D1b, bien documenté, du site. Quatre ensembles clos provenant de plusieurs endroits du chantier ont été retenus (fig. 8). Le matériel de ces ensembles, de nature détritique, est exempt d'intrusions gallo-romaines (ce type de pollution étant relativement fréquent, en raison de recouplements nombreux), mais peu contenir, en faible quantité, des éléments résiduels (matériel amphorique notamment). Ces ensembles correspondent à deux fosses (U.S. 3613 et 3771), un remblai de démolition

(U.S. 4247) et un foyer (U.S. 3574) creusés ou posés sur la terre naturelle et scellés par un niveau continu daté de la période augustéenne. Le faciès des importations céramiques permet d'attribuer sans ambiguïté les quatre ensembles à la phase LT D2. Le contexte 4247 contenait en outre un potin à légende TOC (BN 5611), considéré comme tardif, qui conforte cette datation. Dans le détail, une évolution, tant de la vaisselle importée que de la vaisselle indigène, invite à discerner deux sous-phases. La première, illustrée par les ensembles 4247 et 3771, se situerait vers 70/60 à 50/40 av. J.-C. Les importations relatives à cette période sont assez variées. Elles sont constituées d'amphores Dr. 1B, de céramique campanienne Boïde (décorée avec des cercles concentriques et des guilloches), d'un plat à vernis rouge pompéien avec une lèvre en amande et d'une imitation de campanienne de la vallée du Rhône. Au sein de la céramique indigène, par rapport à la phase antérieure, plusieurs nouveautés peuvent être citées: l'apparition de la céramique à dégraissant grossier tournassée, la diversification des formes basses et surtout le développement remarquable des bols hémisphériques au détriment des bouteilles, en céramique fine tournée. D'une manière générale, les formes basses sont plus présentes dans ces ensembles que dans ceux de LT D1.

La seconde période correspond à un faciès plus évolué, qualifiable de pré-augustéen, et se placerait vers 50/40 à 30/20 av. J.-C. Les importations apparaissent moins variées que lors de la période précédente. Des amphores Dr. 1B côtoient une tardo-campanienne de la vallée du Rhône et plusieurs plats à vernis rouge pompéien, du type à bord mouluré, réputé plus tardif que le type à lèvre en amande. La céramique indigène évolue de façon très sensible, ce qui se traduit notamment par l'apparition de vases en céramique fine à pâte claire et à engobe micacé ainsi que d'écuelles à bord mouluré et incisé, deux productions que l'on retrouve dans les contextes augustéens. L'absence de sigillée arétine et autres marqueurs classiques de l'époque augustéenne (cruches, parois fines...) nous incite à penser que ces ensembles n'empiètent pas sur les dernières décennies avant notre ère.

Faciès céramique de LT D2

Les importations:

Les amphores

Les amphores, peu nombreuses avec seulement 16 individus, sont quasi exclusivement constituées d'amphores vinaires italiennes de type Dressel 1, aux pâtes variées. Quelques amphores Dr. 1 anciennes, probablement résiduelles, à lèvre triangulaire ou à petit bandeau, côtoient des amphores Dr. 1B, prédominantes, caractérisées par des lèvres en bandeau supérieures ou égales à 5,5 cm de hauteur et des pieds massifs. Notons la présence d'un fond pointu (fig. 11, 8) appartenant probablement à une amphore de Brindes, témoignant de l'importation d'huile au cours du 1^{er} s. av. J.-C. à Besançon.

La vaisselle importée

La céramique importée correspond à 7,3% de l'ensemble des vases étudiés. La céramique commune claire importée représente à elle seule 4% du NMI. La pâte est généralement très fine avec un dégraissant très peu visible avec des tons beige/rose à blanc. Le répertoire est exclusivement composé de cruches, seulement identifiées ici par des fonds caractéristiques et des anses moulurées (non illustrées).

La céramique à vernis noir (2% de l'ensemble) figure sous deux catégories distinctes, l'une caractérisée par une pâte claire beige et un vernis noir de bonne qualité, communément appelée campanienne B, l'autre définie par une pâte claire fine beige calcaire et un vernis brun-rouge de mauvaise qualité, identifiée comme production de la basse vallée du Rhône. Le répertoire est peu varié et se compose exclusivement d'assiettes, représentées uniquement par des fragments de parois ou de fonds, qui portent systématiquement des décors de cercles guillochés (fig. 11, 9; fig. 13, 4-6).

La dernière catégorie est constituée par la céramique à vernis rouge interne, dit pompéien (1,4% du NMI). Deux types de plats existent dans cette catégorie. Le premier présente une lèvre en amande et des cercles concentriques sur le fond (fig. 11, 10). Il est bien attesté à Besançon, Roanne, Bibracte dans des contextes avancés du 1^{er} s. av. J.-C. à Besançon¹³, Roanne¹⁴, Bibracte¹⁵. Le second type, illustré par deux exemplaires (fig. 15, 3-4), présente une paroi convexe, une lèvre arrondie à moulure interne, un engobe de qualité assez médiocre (s'agit-il

d'importations ou de productions gauloises?). Ces plats peuvent clairement être associés à des couvercles en pâte claire mi-fine (fig. 15, 5-6).

La céramique indigène:

La vaisselle indigène à pâte fine tournée Elle représente 64,1% de l'ensemble. Quatre groupes principaux ont pu être isolés en fonction de critères de pâte, de cuisson et de traitement de surface.

Une première catégorie, la plus importante avec 30,6% des individus, regroupe la céramique à pâte fine claire de couleur homogène (beige à orange) à dégraissant calcaire. Elle peut conserver des traces de peinture ou apparaître vierge de tout traitement de surface ou décor, sans que l'on puisse distinguer ce qui relève d'un état initial ou d'une détérioration postérieure. Le vaisselier est constitué essentiellement de bouteilles élancées, aux profils d'encolures variés (fig. 11, 11; fig. 13, 8-9 et fig. 17, 6-12). Il comprend également des formes très marginales telles que des tonnelets (fig. 17, 15), des écuelles à bord rentrant (fig. 17, 14) et des bols hémisphériques (fig. 16, 1-2). Signalons aussi la présence d'un bol peint (fig. 17, 5), alternant bandes lie-de-vin et bandes blanches, constituant un indice tardif de datation. Les bouteilles peintes sont peu nombreuses et possèdent un décor alternant une bande de couleur blanche avec une bande lie-de-vin. Ce type de décor est bien connu à Besançon¹⁶ mais également sur les sites de la vallée de la Saône¹⁷.

La seconde catégorie, illustrée par quatre vases de la fosse 3613 (un plat, une jatte carénée, une écuelle et un tonneaulet, fig. 17, 1-4) est caractérisée par une pâte claire fine de couleur orangée revêtue d'un engobe micacé doré. Cette catégorie marginale (moins de 5% du NMI) constitue un indice chronologique intéressant car elle semble apparaître à LT D2 et se développer à l'époque augustéenne.

La céramique à pâte fine sombre constitue la troisième catégorie avec 16,5% des vases. Elle regroupe deux variantes ou sous-catégories principales, l'une à surface noire, le plus souvent lissée, avec une pâte, partiellement ou entièrement oxydée, de couleur rouge (communément appelée céramique noire à pâte rouge), l'autre à surface et tranche sombre. Le répertoire est assez varié. Le bol hémisphérique (fig. 12, 1-3; fig. 16, 3-4 et fig. 18, 1, 6-7), qui est un élément très

caractéristique des contextes LT D2, est la forme largement prédominante. Il est associé à quelques écuelles à bord rentrant (fig. 18, 2, 4-5), et des formes attestées en un ou deux exemplaires: bol à col mouluré (fig. 12, 4), bol à lèvre éversée (fig. 18, 3), coupes inspirées du répertoire de la campanienne (fig. 14, 3, fig. 13, 7).

La dernière catégorie est représentée par la céramique fine grise, cuite en mode B (12% du NMI). Le répertoire, dominé par des formes basses, associe types indigènes: écuelles à bord rentrant (fig. 18, 12-13), bols à lèvre éversée (fig. 18, 9), bols à col mouluré (fig. 14, 1 et fig. 18, 8) et imitations de Campaniennes: assiettes Lamb. 5/7 (fig. 15, 8-10) et Lamb. 6 (fig. 18, 10), coupe Lamb. 31 (fig. 18, 11).

La vaisselle à pâte grossière, non tournée ou finie à la tournette

Elle représente 28,6% des vases recensés. Trois catégories ont été distinguées en fonction de leurs caractéristiques techniques.

La première regroupe des tessons reconnaissables par leurs caractéristiques très normalisées (pâte claire, engobe micacé partiel au niveau de l'embouchure et gros dégraissant feldspathique), appartenant aux pots dits de type Besançon, produits dans deux secteurs distants du pays éduen, le Morvan d'une part, le Chalonnais-Verdunois d'autre part¹⁸. Cette catégorie est faiblement présente (1,4% des individus). Les deux variantes morphologiques (lèvre triangulaire ou lèvre éversée) sont attestées ici, avec une prédominance des pots à lèvre éversée, sans décor (fig. 14, 6 et fig. 19, 10), ce qui constitue une caractéristique des productions tardives¹⁹.

Un second groupe, caractérisé par un dégraissant grossier généralement siliceux et une pâte claire ou sombre, réunit 21,4% des individus. Il s'agit d'une production locale au répertoire peu varié, constitué essentiellement d'écuelles ou de jattes à bord rentrant et de quelques pots. Les pots ont généralement un faible diamètre d'ouverture avec des lèvres éversées moulurées et un décor incisé (fig. 19, 6-7). Le type d'écuelle de loin le plus fréquent présente un bord caréné (liaison panse-bord anguleuse: fig. 14, 4; fig. 19, 2, 5 et fig. 19, 3). La jatte à lèvre moulurée et incisée (fig. 19, 1) semble témoigner d'une évolution tardive du type.

Le dernier groupe se distingue du précédent par la finition des vases à la tournette, conduisant à

des récipients proches d'aspect de vases entièrement tournés. Le répertoire comprend des pots à lèvre éversée avec un décor incisé (fig. 12, 7-8), mais le point le plus remarquable réside dans la présence de plats à paroi concave et lèvre éversée avec un sillon sublabial (fig. 12, 6; fig. 15, 7: ces deux exemplaires pourraient avoir été entièrement tournés), s'inspirant clairement des plats en commune italique (un exemplaire attesté sur le site de Tournus «Clos-Roy»²⁰) ou à vernis rouge interne. Il s'agit d'une innovation importante au sein de la vaisselle indigène, qui témoigne de l'adoption, non seulement d'un nouveau répertoire, mais sans doute aussi de pratiques culinaires et alimentaires méditerranéennes.

Traits remarquables dans l'évolution de la céramique entre LT D1b et LT D2

Des modifications sensibles apparaissent entre les contextes anciens et les contextes plus récents du site du Palais de Justice (fig. 20-22). On observe d'abord une légère diminution globale de la céramique indigène (de l'ordre de 3%) qui a pour corollaire une augmentation quasi égale de la céramique importée. Une tendance identique a été mise en évidence sur les sites du pays éduen, et notamment du val de Saône²¹, dans les mêmes proportions. Les amphores enregistrent dans le même temps une très légère baisse, qui pourrait s'inscrire dans l'évolution générale des importations d'amphores vinaires en Gaule interne (baisse significative des importations de Dr. I au cours du 1^{er} s. av.J.-C., par rapport au maximum de la fin du 2^e s. av. J.-C.²², d'autant que cette diminution est ici minorée par la présence d'amphores Dr. I anciennes, probablement résiduelles).

Au sein de la céramique indigène, la céramique non tournée ou finie à la tournette reste stable (de 28 à 28,6% en NMI), mais à l'intérieur de ce groupe, on note une baisse sensible des pots de type Besançon (de 4,8 à 1,4%) au profit des productions locales. Cette diminution constitue un indice intéressant sur les fluctuations touchant les échanges à moyenne distance, par la vallée du Doubs, entre les confins éduens (val de Saône, zone chalonnaise) et le cœur du pays séquane, au 1^{er} s. av. J.-C. Les écuelles/jattes et les pots augmentent parallèlement, l'innovation principale au sein de la vaisselle culinaire résidant dans l'apparition de véritables plats, inspirés de prototypes italiques.

Les changements les plus notables concernent la vaisselle de présentation. Une chute drastique, de quasiment 10%, touche la céramique tournée à pâte fine claire, compensée par une augmentation de l'ordre de 4 à 5% de la céramique tournée fine sombre et de la vaisselle importée. L'apparition de la céramique fine claire à engobe micacé est le second fait notable. Ces changements se traduisent au sein du répertoire morphologique essentiellement par une baisse importante des formes hautes fermées (de 48% à 27,6%), et plus particulièrement des vases bouteilles et pots. On observe dans le même temps une relative diversification et une augmentation des formes basses (de 17,6 à 29,5%), surtout marquée par la hausse très nette des bols hémisphériques. L'accroissement et la diversification des formes basses ne compense pas à elle seule la diminution importante des formes hautes. Un processus comparable (chute des récipients hauts fermés liés au service des liquides, entre LT D1 et LT D2), avec toutefois des modalités un peu différentes en ce qui concerne les formes basses de remplacement, a été bien mis en lumière dans le val de Saône, et mis en relation avec l'évolution des flux d'amphores vinaires italiques et des modes de consommation associés à ce produit²³. Enfin, l'augmentation de la vaisselle importée recouvre trois faits différents: une relative stabilité des vernis noirs (avec toutefois un remplacement de la Campanienne A à parts sensiblement égales par les Boïdes et les imitations à vernis brun-rouge de la vallée du Rhône), une progression des cruches à pâte claire, l'arrivée des plats et couvercles en céramique commune claire.

Au total, si on laisse de côté certaines particularités du faciès bisontin, notamment dans le répertoire morphologique de la céramique indigène, on est frappé par l'existence de tendances évolutives lourdes comparables au sein du vaisselier céramique entre les habitats groupés du val du Saône (Verdun-sur-le-Doubs, Mâcon) et l'*oppidum* de Besançon. Ce fait souligne la réalité d'une identité culturelle et économique de l'entité Saône - Doubs à La Tène finale, transcendant les grands clivages territoriaux comme les distinctions microrégionales, pourtant bien réelles²⁴.

Notes

1: Ph. Barral: Laboratoire de Chrono-écologie, UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté, Besançon; L. Vaxelaire: Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), Besançon; G. Videau: doctorant, Université de Franche-Comté, Besançon.

2: Rothé 200; Faure-Brac 2002.

3: Barral/Guillaumet/Nouvel 2002; Barral à paraître.

4: Goy/Guilhot 1992.

5: B.G., I, 38.

6: Darteville/Humbert 1992.

7: Lerat 1968.

8: B.G., I, 38.

9: Goy/Guilhot 1992.

10: Barbet 1974.

11: Vaxelaire/Barral à paraître.

12: Videau 2001.

13: Humbert 1992, 233 n° 163.

14: Guichard et al. 1997: 132, 281 n° 17, 291 n° 22, 229 n° 19.

15: Barral et al. 1998b: 122 n° 6.

16: Videau 2001, 28.

17: Barral 1992.

18: Barral 200; Barral et al. 2002.

19: Barral 1998.

20: Barral 1998, 371 n° 3.

21: Barral 1994; 2001.

22: Desbat 1998, 32; Poux/ Selles 1998, 221.

23: Barral 2001, 161-162.

24: Barral 2003.

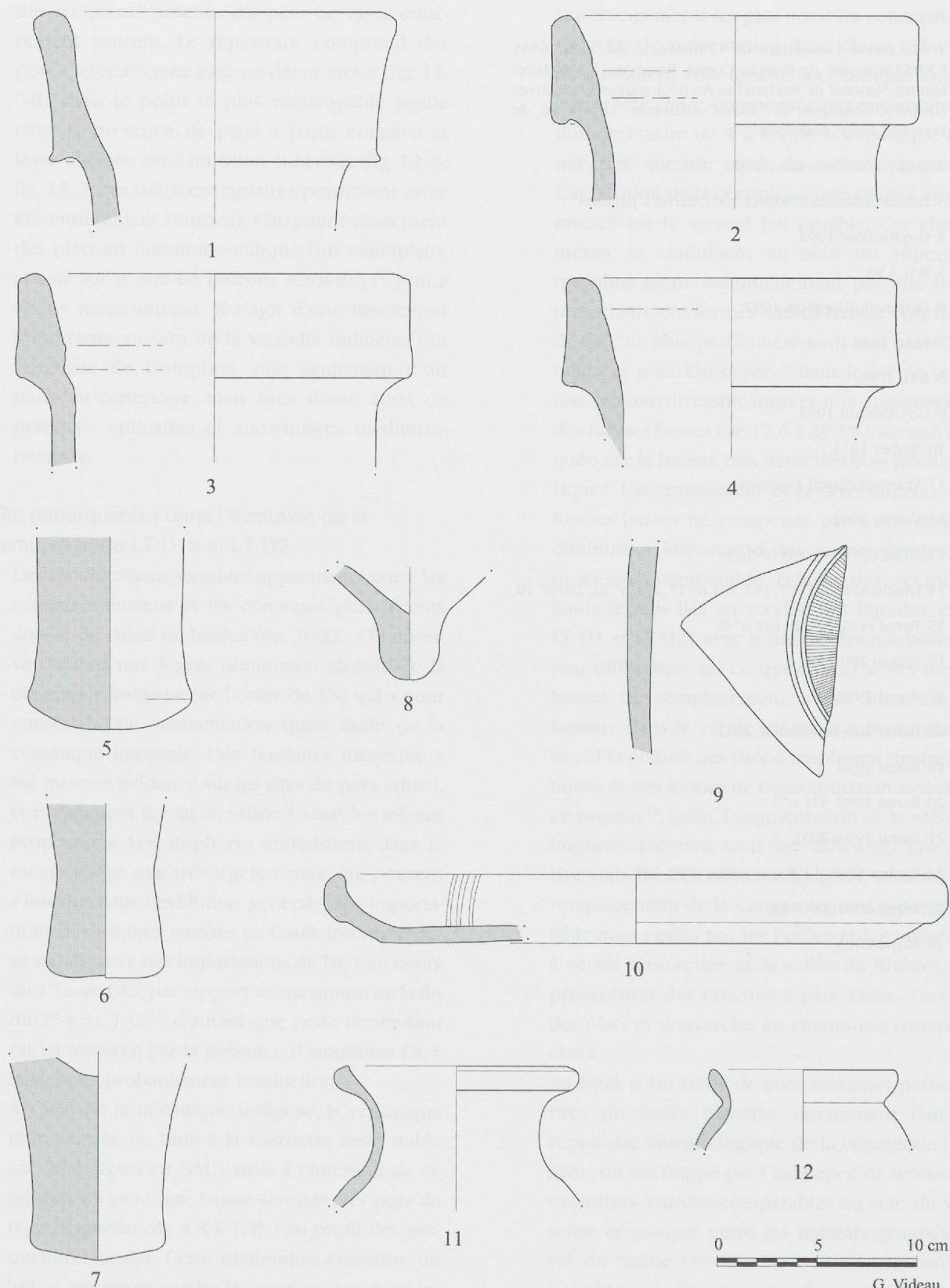


Fig. 11: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 4247: 1-7: amphores Dr; 8: amphore de Brindes; 9: fond d'assiette en imitation campanienne (vernis brun-rouge: vallée du Rhône); 10: plat à engobe rouge interne; 11: bouteille en cér. tournée fine claire; 12: pot en cér. tournée fine grise (suite fig. 12).

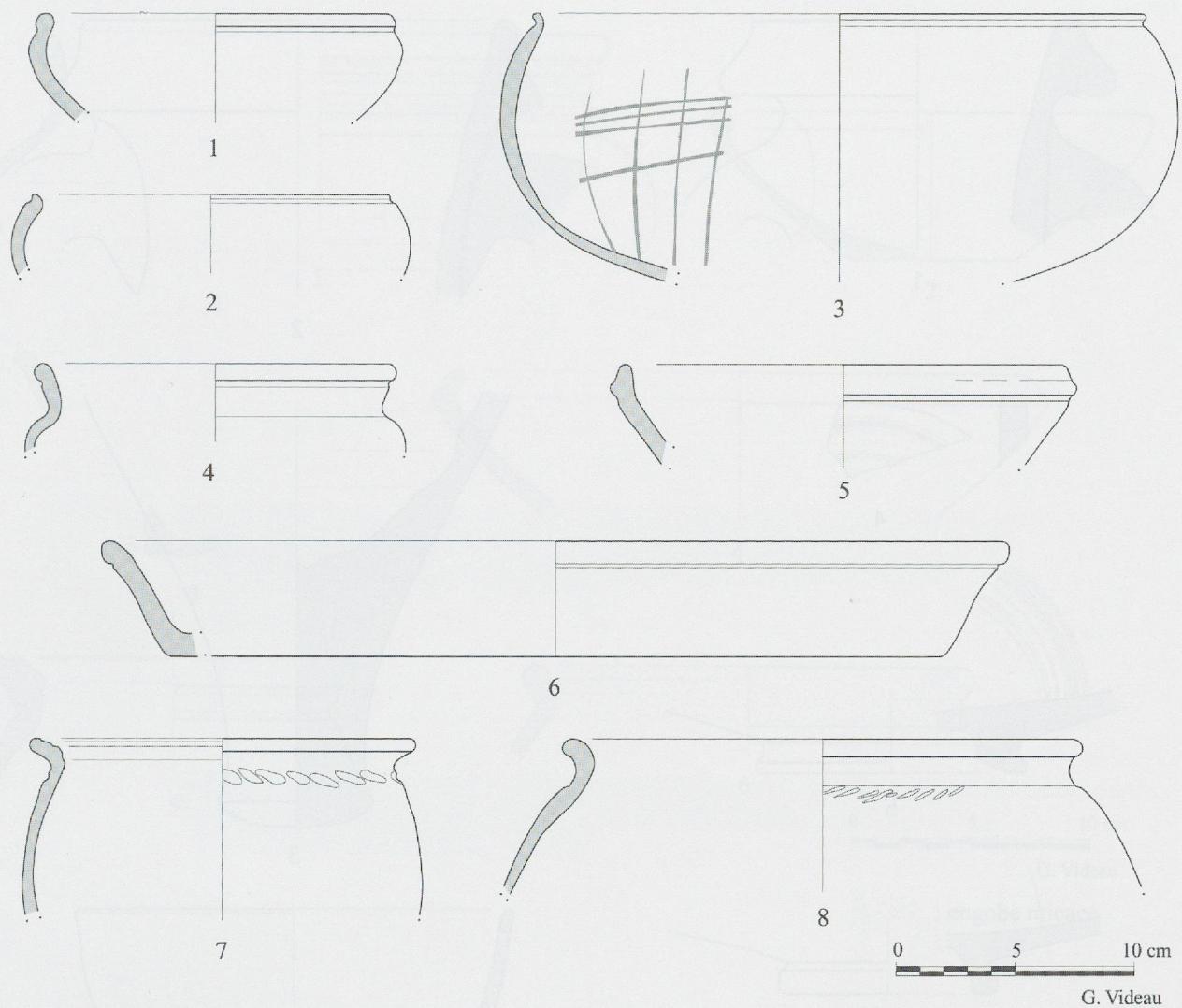


Fig. 12: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 4247: 1-3: bols hémisphériques en céramique tournée fine sombre (surf. noire, pâte rouge); 4: bol en céramique tournée fine sombre; 5: écuelle en céramique modelée grossière sombre; 6: plat en céramique grossière claire T/NT; 7-8: pots en céramique grossière sombre T/NT.
(fin)

Colloquium
Turicense

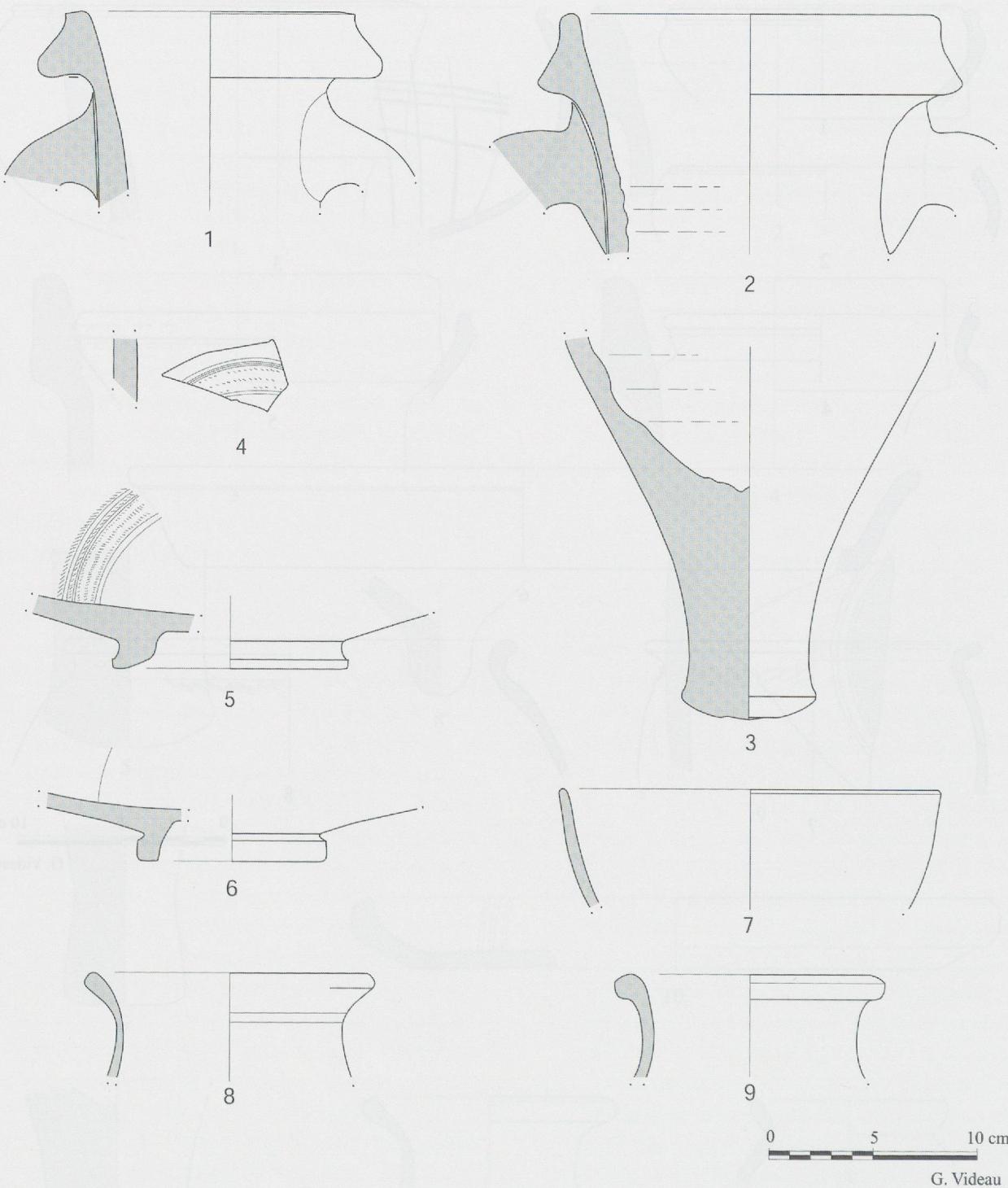


Fig. 13: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 3771: 1: amphore gréco-italique récente; 2-3 : amphores Dr. 1; 4-5: fonds de patère en Camp. Boïde; 6: fond de patère en imitation camp. (vernis brun-rouge : vallée du Rhône); 7: coupe en cér. tournée fine sombre; 8-9: bouteilles en cér. tournée fine claire. (suite fig. 14).

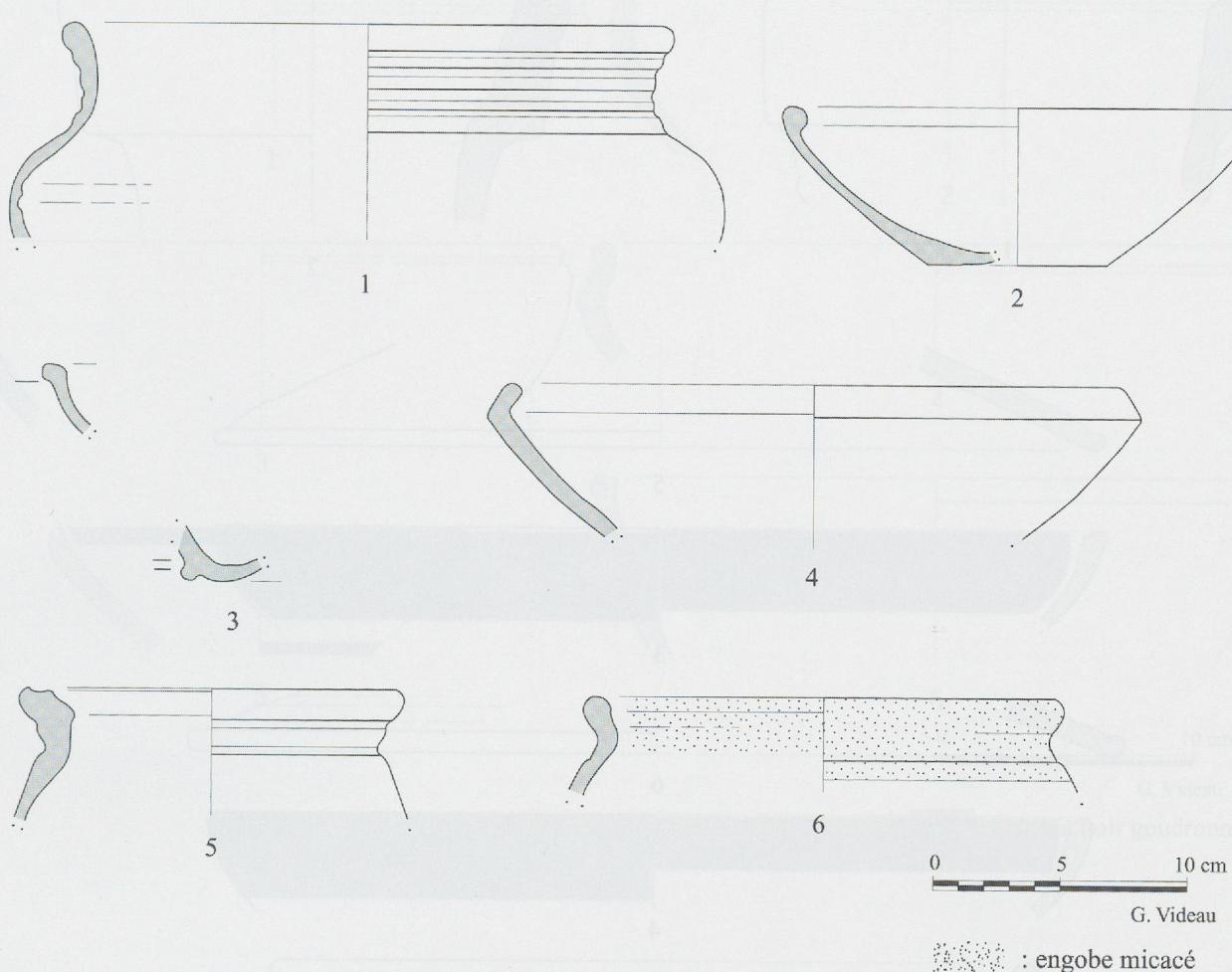


Fig. 14: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 3771: 1-2: bol et écuelle en cér. tournée fine grise; 3: coupe en cér. tournée fine sombre (surf. noire, pâte rouge); 4: jatte en cér. modelée grossière claire; 5: pot en cér. modelée grossière sombre; 6: pot en cér. modelée type Besançon. (fin).

Colloquium
Turicense

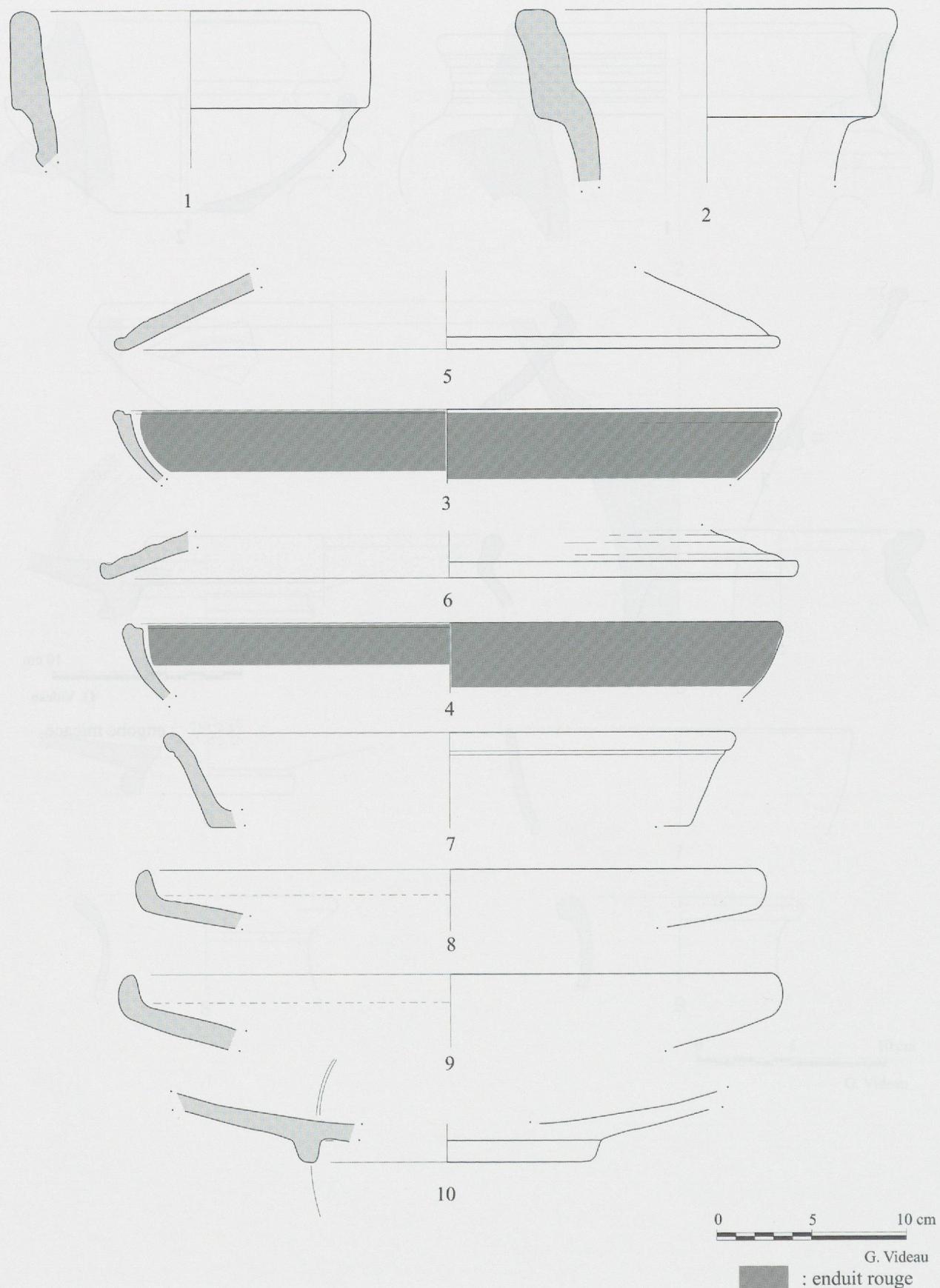


Fig. 15: Besançon «Palais de Justice», contexte LT D2: céramique de l'US 3574: 1-2: amphores Dr; 1; 3-4: plats à vernis rouge pompéien; 5-6: couvercles en cér. tournée fine claire; 7: plat en cér. grossière claire T/NT; 8-9: assiettes imit. Lamb. 5/7 en cér. tournée fine grise; 10: fond d'assiette en cér. tournée fine grise (suite fig. 16).

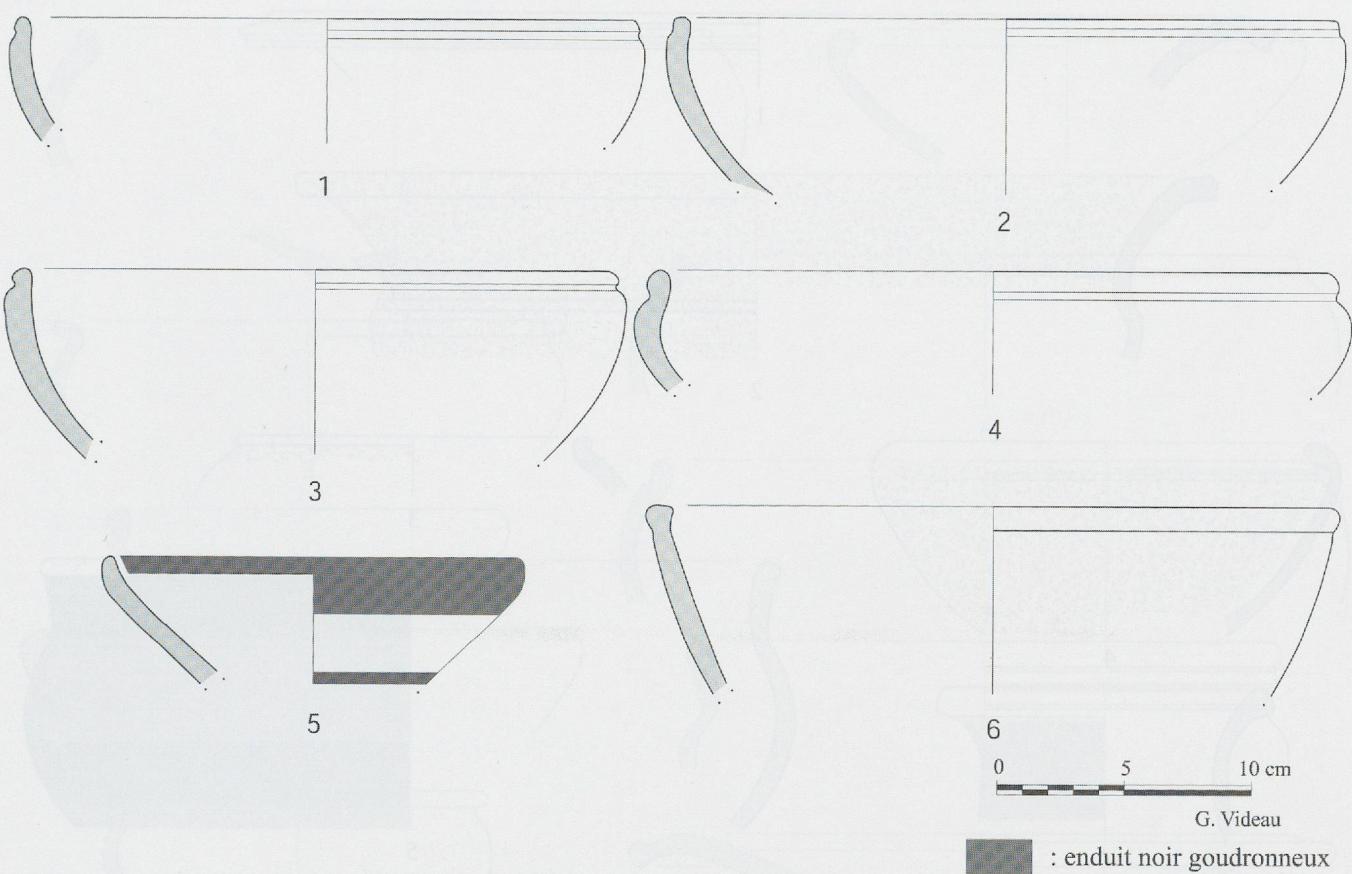


Fig. 16: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 3574: 1-2: bols hémisphériques en céramique tournée fine claire; 3-4: bols hémisphériques en céramique tournée fine sombre (surf. noire, pâte rouge); 5: écuelle en céramique modelée grossière claire, à enduit noir goudronneux; 6: jatte en céramique modelée grossière claire (fin).

Colloquium
Turicense



Fig. 17: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 3613: 1-4: jattes et pot en cér. tournée fine claire à engobe micacé; 5-7: bol et bouteilles en cér. tournée fine claire peinte; 8-19: pots, bouteilles et écuelle en cér. tournée fine claire (suite fig. 18-19).

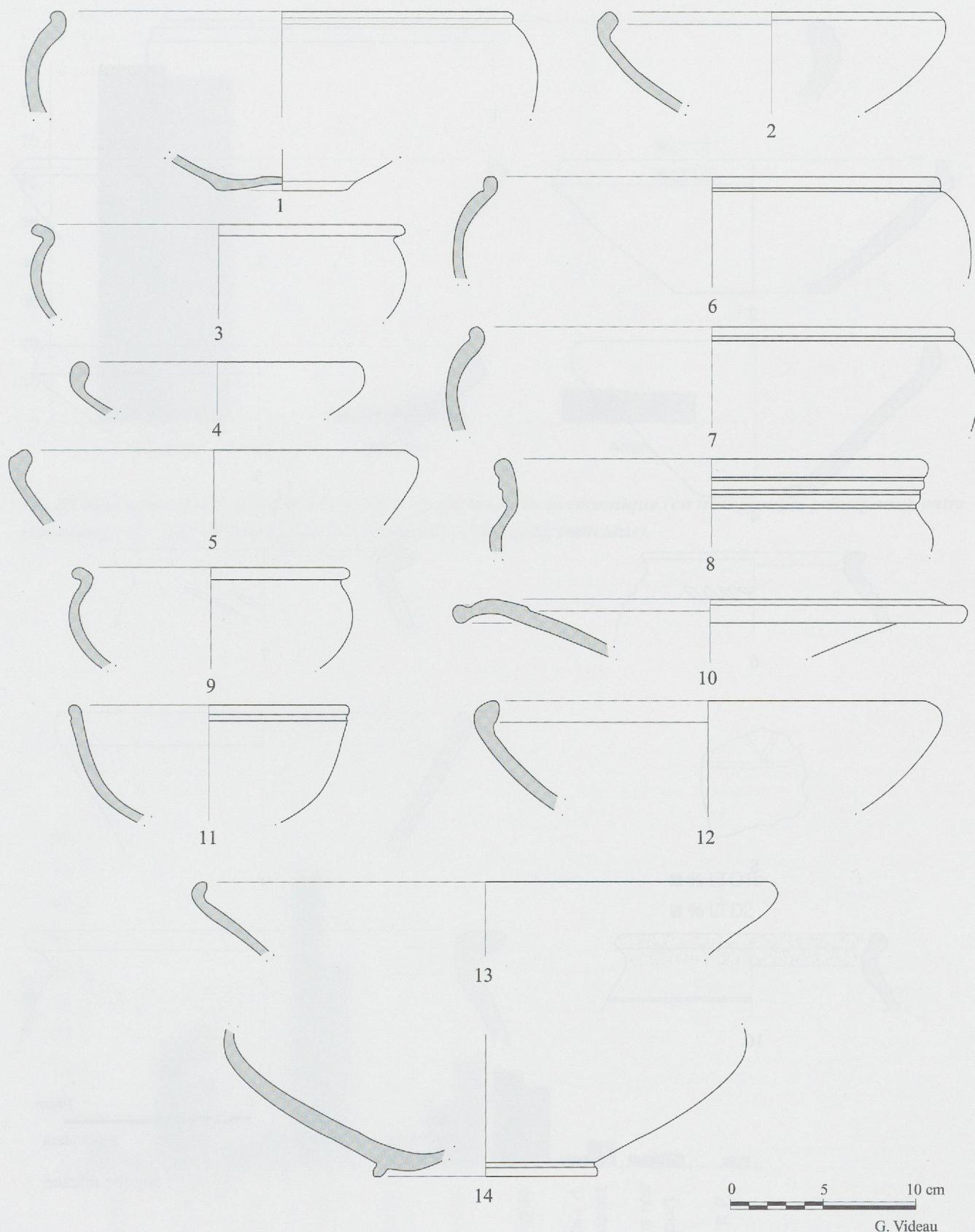


Fig. 18: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 3613: 1-2: bol et écuelle en cér. tournée fine sombre; 3-7: bols et écuelles en cér. tournée fine sombre (surf. noire, pâte rouge); 8-14: bols, assiette, coupe, écuelle en cér. tournée fine grise (suite).

Colloquium
Turicense

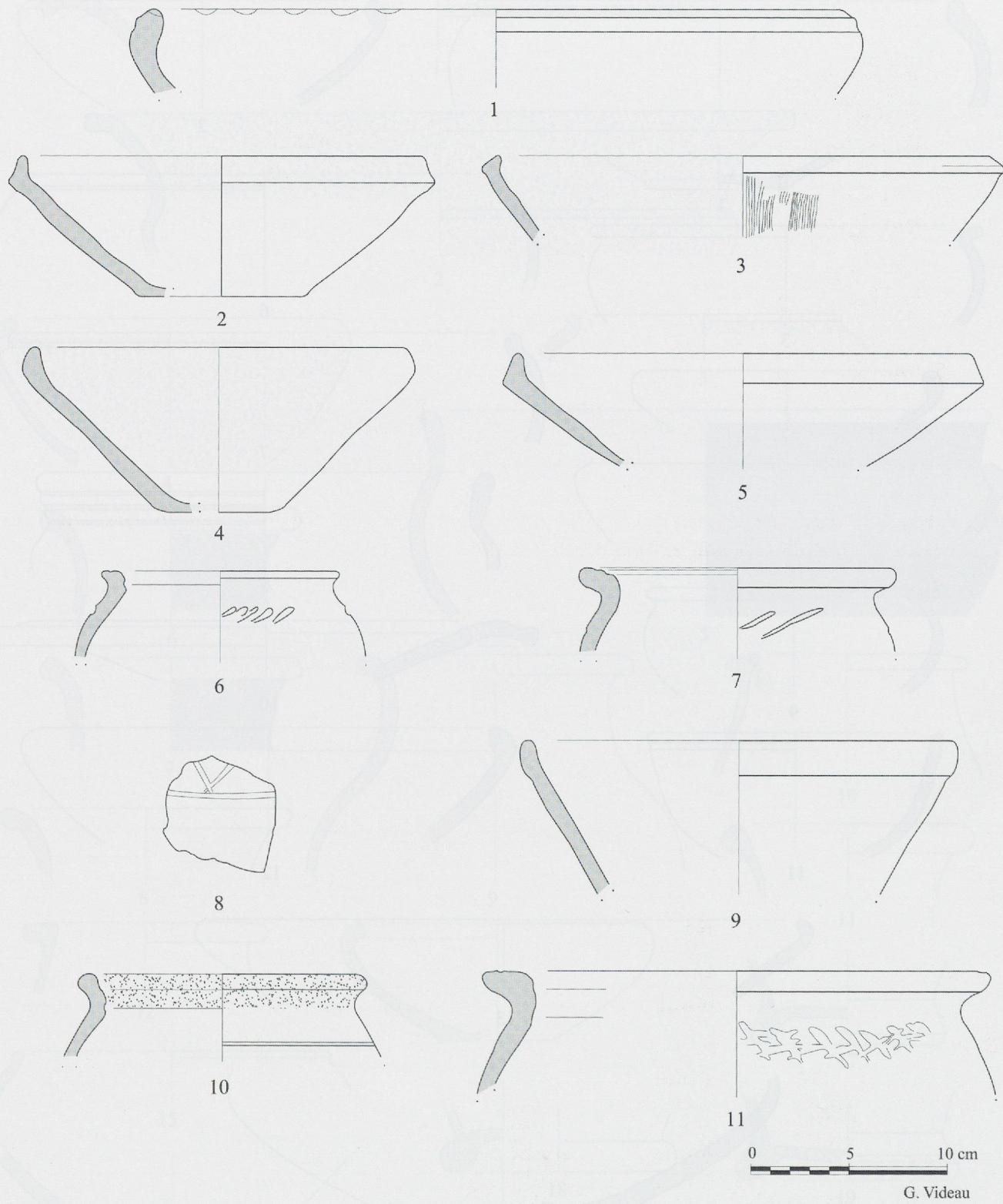


Fig. 19: Besançon «Palais de Justice», contextes LT D2: céramique de l'US 3613: 1-5: écuelles/jattes en céramique modelée fine/mi-fine sombre; 6-7: pots en céramique modelée grossière sombre; 8: panse avec décor lissé en céramique modelée grossière sombre; 9: jatte en céramique modelée grossière sombre; 10-11: pots en céramique modelée type Besançon (fin).

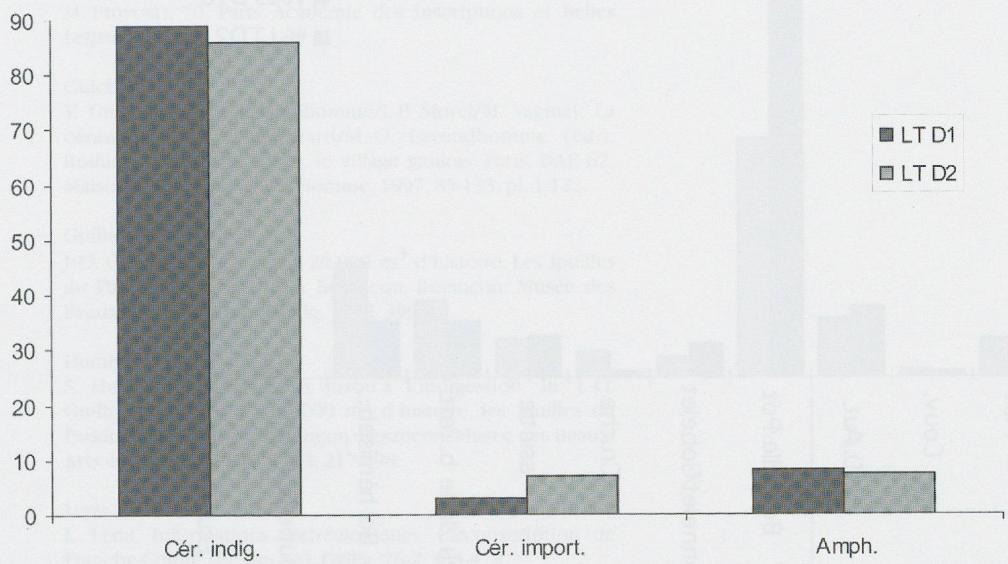


Fig. 20: Besançon «Palais de Justice»: évolution quantitative de la céramique (en trois groupes principaux), entre contextes de LT D1 (135 individus) et contextes de LT D2 (222 individus).

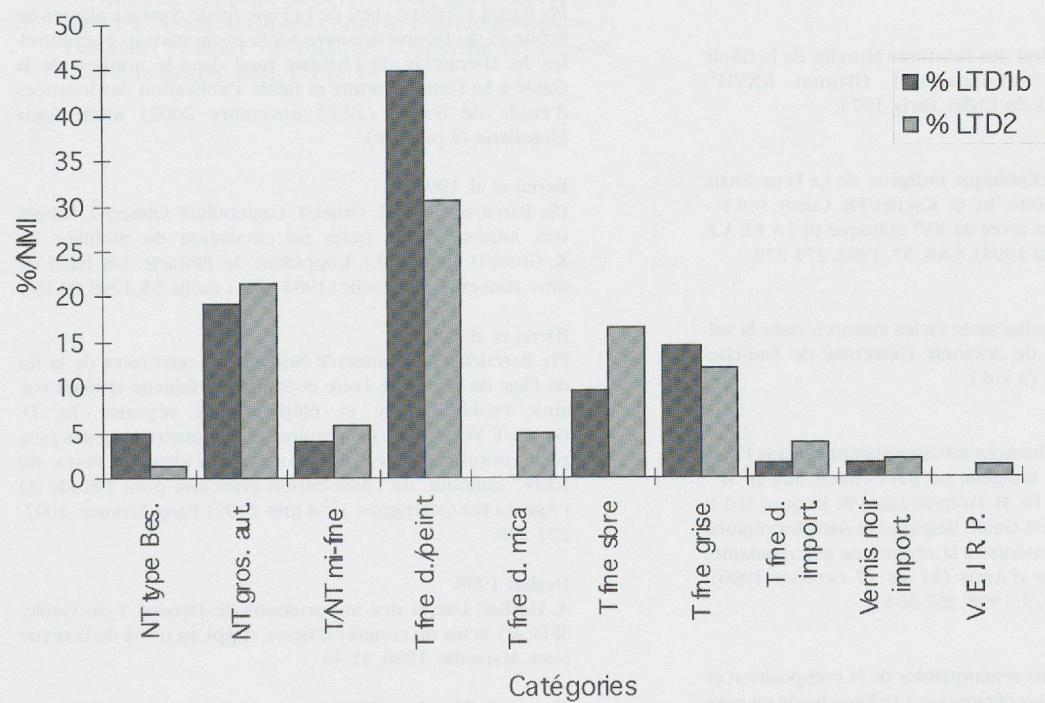


Fig. 21: Besançon «Palais de Justice»: évolution quantitative des catégories céramiques entre contextes de LT D1 (125 individus) et contextes de LT D2 (205 individus).

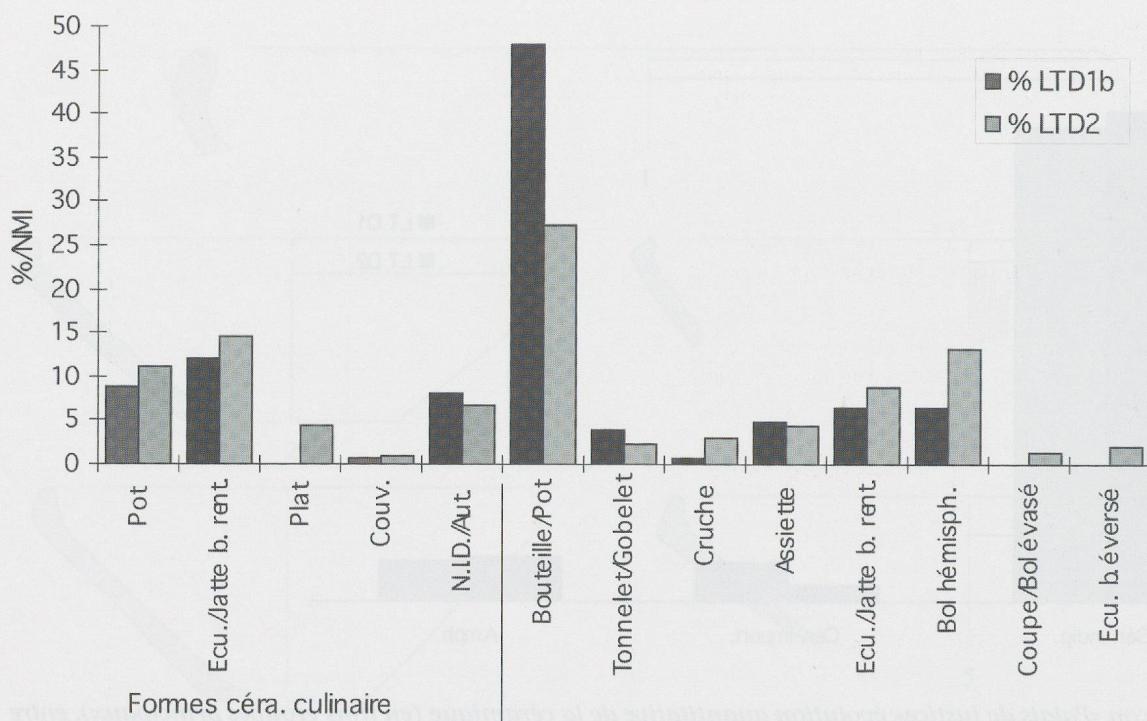


Fig. 22: Besançon «Palais de Justice»: évolution quantitative des formes céramiques entre contextes de LT D1 (125 individus) et contextes de LT D2 (205 individus).

Bibliographie

- César
J. César, B.G. - La guerre des Gaules (*Bellum Gallicum*). Texte et traduction de L.-A. Constans. Paris: Les Belles Lettres, 1950; rééd. Gallimard, 1981.
- Barbet 1974
A. Barbet, Recueil Général des Peintures Murales de la Gaule - I. - Province de Narbonnaise, 1. *Glanum*. XXVII^e. Supplément à *Gallia*. Ed. du CNRS, Paris, 1974.
- Barral 1992
Ph. Barral, Note sur la céramique indigène de La Tène finale dans la vallée de la Saône. In: G. Kaenel/Ph. Curdy (éd.) - L'Age du Fer dans la Jura, actes du XV^e colloque de l'A.F.E.A.F (Pontarlier-Yverdon, mai 1991), CAR, 57, 1992, 271-278.
- Barral 1994
Ph. Barral, Céramique indigène et faciès culturels dans la vallée de la Saône. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 1994 (3 vol.).
- Barral 1998
Ph. Barral, Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen, aux II^e - I^r siècles avant notre ère. In: M. Tuffreau-Libre/A. Jacques (éd.): La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996). Nord-ouest archéologie, 9, 1998, 367-384.

- Barral 2001
Ph. Barral, Quelques traits remarquables de la composition et de l'évolution du vaisselier céramique à La Tène finale en pays éduen. In: P. Ménier/B. Lambot (éd.), Repas des vivants/nourriture pour les morts en Gaule, actes du XXV^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (Charleville-Mézières, 25-27 mai 2001). Mém. 16 de la Soc. Arch. Champenoise, suppl. au bull. n° 1, 2002, 157-165.

Barral 2003

Ph. Barral, Céramique indigène et groupes culturels: la Bourgogne et ses marges à La Tène finale. In actes du XX^e colloque de l'A.F.E.A.F, (Colmar, mai 1996). Suppl. à la RAE, Dijon, 2003, 353-374.

Barral (à paraître)

Ph. Barral, L'habitat rural de La Tène finale dans les plaines de Saône et du Doubs: données socio-économiques et culturelles. In: Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale. Publication des journées d'étude de Nancy (22-23 novembre 2002). Archéologia Mosellana, (à paraître).

Barral et al. 1998

Ph. Barral/A. Colin/K. Gruel/T. Luginbühl/F. Olmer/O. Schertlein, Annexe I: Les faciès de circulation du mobilier. In: K. Gruel/D. Vitali (éd.), L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherche (1984-1995). Gallia, 55, 1998, 88-130.

Barral et al. 2002

Ph. Barral/J.-P. Guillaumet/P. Nouvel, Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône: les Eduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse. In: D. Garcia/F. Verdin (dir.), Territoires et agglomérations des peuples protohistoriques de l'Europe occidentale, actes du XXIV^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (Martigues, 1^{er}-4 juin 2000). Paris: Errance, 2002, 271-296.

Desbat 1998

A. Desbat, L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, SFECAG, actes du congrès d'Istres, suppl. au n° 64 de la revue Sites, Marseille, 1998, 31-36.

Dartevelle/Humbert 1992

H. Dartevelle/S. Humbert, La Résidence du Centre à Besançon: fours de potiers et production augustéenne de tradition indigène. In: G. Kaenel/Ph. Curdy (éd.), L'Age du Fer dans le Jura. Actes du XV^e colloque de l'A.F.E.A.F (Pontarlier - Yverdon, mai 1991), CAR, 57, 1992, 263-270.

Faure-Brac 2002

O. Faure-Brac et coll., La Haute-Saône. Volume de la Carte Archéologique de la Gaule (collection dirigée par M. Provost), 70, Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2002.

Guichard et al. 1997

V. Guichard/M.-O. Lavendhomme/J.-P. Morel/M. Vaginay, La céramique. In: V. Guichard/M.-O. Lavendhomme (éd.), Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois. Paris: DAF 62, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, 85-133, pl. 1-122.

Guilhot/Goy 1992

J.-O. Guilhot/C. Goy (dir.), 20 000 m³ d'histoire, Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon. Besançon: Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992, 399 p.

Humbert 1992

S. Humbert, Des tessons jusqu'à l'indigestion. In: J.-O. Guilhot/C. Goy (éd.), 20 000 m³ d'histoire, les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon. Besançon: Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992, 217-298.

Lerat 1968

L. Lerat, Informations archéologiques. Circonscription de Franche-Comté (Besançon). Gallia, 26-2, 435-472.

Poux/Selles 1998

M. Poux/H. Selles, Vin italien en pays carnute. A propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, SFECAG, actes du congrès d'Istres, suppl. au n° 64 de la revue Sites, Marseille, 1998, 207-224.

Rothé 2001

M.-P. Rothé et coll., Le Jura. Volume de la Carte Archéologique de la Gaule (collection dirigée par M. Provost), 39, Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2001.

Vaxelaire/Barral (à paraître)

L. Vaxelaire/Ph. Barral, Besançon: de l'oppidum à la ville romaine. In: M. Reddé (dir.), La naissance des villes dans l'antiquité. Actes des conférences données à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes IV^e section en 2001.

Videau 2001

G. Videau, La céramique de La Tène finale du site du Palais de Justice à Besançon (Doubs). Analyse typo-chronologique et culturelle. Mémoire de DEA de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2001, 171 p., 24 pl.

de la population de l'île de la Réunion. Ces dernières années, les épidémies de maladie de Lyme ont été en augmentation constante dans le monde entier et sont devenues une préoccupation majeure pour la santé publique. Les malades de Lyme sont généralement traités avec succès par l'administration d'antibiotiques, mais il existe des cas de complications graves et durables qui nécessitent une thérapie à long terme.

Le but de cette étude était de déterminer si les malades de Lyme avaient une incidence plus élevée de maladie de Lyme que la population générale et si les facteurs de risque étaient similaires.

Les résultats montrent que les malades de Lyme avaient une incidence plus élevée de maladie de Lyme que la population générale.

Les facteurs de risque identifiés étaient principalement l'âge, le sexe et le lieu de résidence.

En conclusion, les malades de Lyme avaient une incidence plus élevée de maladie de Lyme que la population générale.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

En conclusion, les malades de Lyme avaient une incidence plus élevée de maladie de Lyme que la population générale.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.

Le résultat de cette étude peut aider à améliorer la prise en charge des malades de Lyme et à prévenir l'apparition de nouvelles infections.